

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA CASERNE DE BRANDON

Aux contribuables de la Ville de Saint-Gabriel et des municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon,  
Mandeville, Saint-Didace et Saint-Cléophas-de-Brandon

### AVIS PUBLIC

#### Modification de la séance ordinaire du 12 décembre 2024

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par le soussigné, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon, que la séance ordinaire du 12 décembre 2024 est modifiée pour des raisons administratives. La séance aura lieu le 11 décembre 2024 à 13 h 30.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.



*Stéphanie Marier*

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, STÉPHANIE MARIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE DÉSIGNÉE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 28 NOVEMBRE 2024 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 28<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.



*Stéphanie Marier*

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim